# ASSEMBLEE GENERALE 2017.

#### Schweighouse, vendredi 1er décembre 2017 dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.

La séance est ouverte à 20h05.

L’APAAH compte 69 membres à jour de leur cotisation.  En retirant les 12 membres du CA, il y a 57 votants. Le quart soit 15 membres non élus doit être atteint. Grâce à 16 membres non élus présents et 19 procurations de membres non élus, le quorum est atteint et l’AG peut se dérouler conformément aux statuts. Sont également votants 10 membres élus présents plus 2 procurations de membres élus. Il y a donc en tout 47 votants. Le quorum étant atteint, l’AG peut se dérouler conformément aux statuts.

***1. Allocution de bienvenue de la vice-présidente Marie-Louise Trautmann*.**

« Chers Amis de l’APAAH, au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2017. Je sais que, pour certains d'entre vous, il n'a pas été facile de se libérer, notre travail, nos enfants et plus généralement notre vie familiale nous imposant d'autres obligations.

Je salue la présence dans la salle des représentants de la municipalité qui nous font l’honneur de participer à notre AG, M. le Maire et M. l’Adjoint en charge des associations étant excusés pris par d’autres obligations. M. EPPINGER Mickaël, secrétaire de l’OMSALS, représente M. l’Adjoint aux associations.

Je salue également la présence de notre nouveau Curé, le Père Romuald BAKUN et de notre ami et partenaire, Président de l’Association « Foyer de Paix – Grands Lacs », le Père Roger.

Comme vous le savez, cette année c’est notre 11ième AG ordinaire. C’est l’occasion de remercier les fondateurs de notre association qui, je l’espère, continuera à aller de l’avant encore pendant de nombreuses années.

La séance se déroulera comme vous avez pu en prendre connaissance dans la lettre d’invitation à l’AG. A cet effet, nous délibérerons de l’ordre du jour suivant :

* Approbation de Procès-verbal de l’AG 2016
* Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
* Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
* Rapport de la commission de contrôle des comptes
* Décharge aux trésoriers
* Election du nouveau bureau
* Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
* Fixation du taux des cotisations
* Débat :

 Questions des adhérents – Présentation d’un montage Power Point sur l’Atelier

 Coupe-Couture en RDC

* Clôture de l'assemblée générale

Enfin, nous terminerons notre réunion par un verre de l’amitié.

Je vous propose de commencer immédiatement notre AG.

Je déclare l’Assemblée Générale de l’APAAH officiellement ouverte à 20 H 05 précises.

Je laisse la parole à notre secrétaire, M. Gabriel STREBLER pour l’approbation du procès-verbal de l’AG 2016.

***2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2016.***

Le secrétaire indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2016. L’assemblée ne sollicitant pas sa lecture, il demande si des observations sont à apporter. L’assistance n’ayant pas de remarques à formuler, il soumet au vote le PV de l’AG 2016. Le PV est adopté à l’unanimité.

***3. Rapport moral du Président Serge Kaspar.***

« Comme les années précédentes, l’APAAH a connu en 2017 une activité très dense.

Voici maintenant 11 années que notre association s’active afin de porter des valeurs humaines et fraternelles aussi bien ici que là-bas.

2017 a vu la poursuite de nos projets en RDC avec l’association Foyer de Paix – Grands Lacs. Nous avons continué le projet de partenariat N°2 (Atelier Coupe et Couture et la fabrication des pagnes africains à partir des teintures aux motifs culturels locaux) dans le cadre du pôle de recherche du Foyer de Paix à KAMBEHE. En mars 2018, nous achèverons ce projet de partenariat N°2.

# En parallèle, notre association a soutenu comme tous les ans la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Pour structurer tout ce travail, le bureau de l’APAAH s’est réuni sept fois depuis décembre 2016 sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour bien visualiser l’engagement des bénévoles de votre association, nous avons fourni environ **782h30** d’heures de bénévolat. Voilà le temps que nous avons passé pour faire vivre notre association, lui permettre de rayonner et s’investir dans les activités de notre commune. Des tableaux sont disponibles à la lecture afin de voir, mois par mois, nos divers engagements.

Ainsi, l’APAAH, prend toute sa place dans notre commune et est représentée au niveau municipal par le biais de l’OMSALS. A chaque invitation, nous déléguons une, deux voire trois personnes aux diverses réunions. Je vous rappelle que notre investissement au sein de l’OMSALS nous permet d’obtenir une partie de notre financement.

Notre association est actuellement forte de 69 membres. Comme je vous l’ai déjà rappelé, elle n’utilise que l’argent issu des donateurs ou du fruit de son travail. C’est pourquoi nous organisons un concert annuel, des ventes au marché hebdomadaire avant les fêtes de fin d’année et que nous participons aux activités de l’OMSALS.

Conforme à notre manière d’agir, nous pensons cette démarche saine. Bien entendu, sans le soutien effectif de la municipalité, comme le prêt d’une salle, de matériel de sonorisation ou d’éclairage, nous ne pourrions pas agir. Je voudrais remercier tous les acteurs municipaux qui nous ont toujours soutenus, notamment M. le Maire et son Adjoint aux Associations.

**Quelles ont été nos actions de 2016-2017 ?**

L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **les samedis 03, 10 et 17 décembre 2016**. Cette présence de l’APAAH au marché hebdomadaire de notre commune nous permet de collecter des dons afin de soutenir nos divers projets. Cette année, nous renouvellerons ces ventes le 02, 09 et 16 décembre 2017. Je vous en reparlerai tout à l’heure.

**Mars 2017**, nous avons versé le deuxième virement d’une somme de 2 000 € au pôle de recherche du Foyer de Paix à KAMBEHE pour l’Atelier Coupe et Couture et la fabrication des pagnes africains à partir des teintures aux motifs culturels locaux dans le cadre de notre projet de partenariat N°2.

**Mai 2017**, nous avons aidé l’association ARDAH, Association d’Accueil des Réfugiés et Demandeurs d’Asile à Haguenau par un virement de 1000,00 €.

**Entre mars et novembre 2017**, nous avons été des acteurs engagés au niveau de l’OMSALS. Nous avons été présents :

* au « Nettoyage de Printemps », (10 personnes)
* au « Festival du Conte » et « « Fête de la Musique/Nocturne Musicale », (7 personnes sur deux jours)
* au « 13/14 juillet », (6 personnes)
* au « Messti » (2 x 6 personnes)
* à la « Fête des Rues », (5 personnes)
* à la « Marche aux Lampions »/« Marché de Noël » (5 personnes sur 2 jours).

Notre engagement OMSALS est complété par le nettoyage et le repassage des T-Shirts, torchons ou tabliers utilisés lors des différentes manifestations locales. Cela représente sur l’année 2017 : 175 T-Shirts, 116 torchons, 34 tablierset quelques gilets jaunes et rouge de sécurité. Grand merci à Malou et Marie-Odile.

Pour vous dire l’importance d’agir au sein de l’OMSALS, je vous communique quelques chiffres ; voici les subventions reçues dans le cadre de notre engagement **OMSALS et SUMMERLIED en 2016**. L’APAAH a été créditée de :

* activités 2016 OMSALS : 1 800,00 €
* lavage et repassage T-Shirts/Serviettes/Tabliers 2016 OMSALS : 250,00 €
* participation festival SUMMERLIED : 1 100,00 €.

Ce sont ces différentes sommes qui nous permettent de soutenir nos partenaires et d’aider d’autres associations. Vous comprenez l’importance qu’il y a à maintenir notre engagement dans les diverses manifestations de l’OMSALS. Je lance d’ailleurs un appel aux adhérents afin qu’ils nous rejoignent dans l’une ou l’autre animation annuelle. Il en va de la pérennité de nos finances et donc de l’activité de notre association.

**Octobre** est le mois du concert annuel de l’APAAH. Cette année, le concert a été donné avec brio par l’harmonie municipale de RITTERSHOFFEN. Malheureusement, comme nous l’avons indiqué dans l’article de presse, seule une soixantaine de spectateurs étaient présents ce samedi 30 septembre pour applaudir cette formation composée essentiellement de jeunes musiciens. Je reprends le texte de notre secrétaire, M. STREBLER, paru dans les DNA, ***« l’ensemble dirigé par M. Didier Schmidt a fait grande impression par la justesse, la précision et les nuances qui se sont exprimées à travers un programme très varié*** ».

Organisé par l’APAAH au profit de nos partenaires de l’association « Foyer de Paix – Grands Lacs » œuvrant en RDC, ce concert a permis de provisionner une somme de **950,45 €**.

Toutes ces opérations vous démontrent le sérieux de l’association, la qualité de ses finances. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l’heure les chiffres sur l’état des comptes de votre association. Comme tous les ans, je ne peux que le remercier pour la qualité de son travail.

Mais octobre et novembre, c’est également la préparation de la vente de Noël au marché hebdomadaire. Je souhaite au nom de vous tous remercier toutes les dames qui préparent une fois par semaine divers objets, les «***bredele*** » ou d’autres produits artisanaux. Merci à Marie-Thérèse pour le poivre qu’elle nous ramène de Madagascar et qu’elle offre pour la vente. Merci à René et Denis qui, par leur travail, nous fournissent des objets en bois. Et cette année, grand merci particulier à Marie-Claude et à Mme Doris Oberhauser (84 ans) et sa fille Anita, qui nous proposent tous ces objets en tissus, brodés, etc...

Vous pourrez tout à l’heure avoir un petit aperçu de ce que nous vendrons lors de notre présence au marché hebdomadaire de Schweighouse des samedis 02, 09, et 16 décembre de cette année. Attention, car le marché est temporairement déplacé rue HUCK pour raisons de travaux devant la mairie. Donc, notre stand sera un peu caché et situé derrière tous les commerçants traditionnels. Je ne peux que vous inviter à y faire un passage afin de partager avec nous un verre de vin chaud.

N’hésitez pas à parler autour de vous de votre association et de ses actions.

Je ne serais pas complet sans vous dire que pour l’exercice 2016 nous passons de 70 à 69 membres cotisants. Comme les années précédentes, je souligne l’urgence d’effectuer ensemble un travail de sensibilisation, notamment vers les plus jeunes.

Je ne voudrais pas terminer ma présentation sans dire merci à tous les membres du bureau qui s’impliquent sans compter dans la gestion de notre association, mais également dans toutes nos autres activités. Merci également aux adhérents qui nous aident à préparer la salle culturelle ou à divers autres postes lors des concert ou activités de l’OMSALS. Merci à Marie-Claude, Mickaël et Théo pour leur engagement en tant que « réviseurs aux comptes ». Merci à notre municipalité pour le prêt de matériel et des infrastructures. Merci à l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS » qui, dans le cadre d’un partenariat, nous reverse tous les ans le plateau de son concert de Noël qui aura lieu cette année **le dimanche** **17 décembre 2017 à** **17h00** en l’église St Jacques de Schweighouse. Merci à vous tous ici présents d’en faire de la publicité et surtout d’y inviter vos amis et familles et d’y participer par votre présence.

Et pour conclure, je vous propose, par votre vote, d’affirmer que notre association APAAH remplit pleinement son rôle de promouvoir par la culture ou par d’autres actions des gestes de solidarité tels qu’ils sont définis dans les statuts. Nous pourrons ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

 ***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2017 :

|  |  |
| --- | --- |
| RECETTES |  7 211,98 € |
| DEPENSES | 5 628,73 € |
| BENEFICE | 1 583,25 € |
| COMPTE DE REGULARISATION | 127,00 € |
| SOLDE EN BANQUE | 5 766,43 € |

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Fridolin Trautmann ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Marie-Louise Trautmann, vice-présidente démissionne de son poste et du bureau. Les autres membres du bureau se représentent. Aucun nouveau membre ne se présente. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président René Ott, vice-président

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Mickaël Eppinger, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur

Un cadeau est remis à Marie-Louise Trautmann en remerciement des services rendus sous les applaudissements de la salle.

## 9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes.

Les commissaires aux comptes, Marie-Claude Klieber et Fridolin Trautmann sont reconduits, avec leur accord, pour l’an prochain.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2019 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

## 11. Présentation d’un montage du Père Roger Mpongo sur les activités de l’Association « Foyer de Paix – Grands Lacs ».

Les images projetées montrent en pratique comment sont confectionnés les pagnes par l’atelier « coupe et couture » qui est soutenue par l’APAAH. L’achat du coton coûte le plus cher, tout le reste soit 90% (teinture, couture…) est fabriqué par les dames de l’atelier. La production est ensuite vendue par les dames qui en retirent un bénéfice.

Le Père Roger montre également le creusement d’un étang destiné à un élevage de poissons ainsi qu’une maison servant de lieu de travail, de réunion et de petit commerce.

Il remercie l’APAAH pour son investissement et présente ensuite à l’assemblée des pagnes et des chemises confectionnées par les dames de l’atelier. Il répond également à un certain nombre de questions posées par la salle.

Le président reprécise la philosophie du partenariat tel que le conçoit l’APAAH : aide dégressive de l’APAAH et prise en charge progressive par les personnes sur place.

 ***12. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 20 h 50 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge  | STREBLER Gabriel |